

La Prairie, le 22 janvier 2026

OBJET : CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'ÉCOLE JACQUES-LEBER

Chers parents,

À l'approche de la période d'admission et d'inscription, nous souhaitons vous faire un état de situation concernant le projet de l'école secondaire Jacques-Leber.

À l'été dernier, la Ville de Saint-Constant s'est engagée à céder des terrains additionnels au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS). Cette cession pourrait permettre de conserver l'édifice actuel, en plus du nouveau bâtiment, augmentant ainsi la capacité d'accueil de l'école Jacques-Leber.

Actuellement, nous évaluons la possibilité de conserver les deux bâtiments afin de répondre à la forte croissance démographique que nous connaissons dans le secteur de Saint-Constant. D'ici à ce que cette analyse soit complétée et que les autorisations gouvernementales aient été reçues, l'école actuelle va demeurer en opération.

De ce fait, le bâtiment demeure disponible. Avec l'ajout de la nouvelle école, cela permettra pour **l'année scolaire 2026-2027, d'accueillir tous les élèves du secteur de Saint-Constant de la 1^{re} à la 4^e secondaire qui seront inscrits au programme régulier.**

En ce qui concerne les **programmes et profils**, comme précisé dans notre [correspondance du 11 septembre dernier](#), nous vous rappelons que :

- **Les conditions d'admission et la localisation des programmes et profils de 1^{re} secondaire demeurent inchangées pour 2026-2027;**
- Tous les élèves admis dans un profil offert à l'école Jacques-Leber en 2026-2027 pourront y compléter leur parcours de trois ans;
- Les services offerts à l'école Jacques-Leber pour 2026-2027 demeurent les mêmes, soit la 1^{re} à la 3^e secondaire pour le profil hockey et le profil VIES.

Ainsi, **tous les élèves admis en 2026-2027 à l'école Jacques-Leber en 1^{re} secondaire** sont assurés d'y poursuivre leur parcours jusqu'en **3^e secondaire**, alors que les élèves qui y seront en **4^e secondaire en 2026-2027** pourront également y compléter leur **5^e secondaire en 2027-2028.**

Les orientations relatives à l'utilisation à plus long terme du bâtiment actuel seront communiquées aux parents et au personnel dès que les autorités compétentes auront rendu leur décision.

Si vous avez des questions à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à l'adresse communications@cssdgs.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries